



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 18 MARS 2024**

**DELIBERATION N°20240318-12**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 mars à vingt heure trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers représentés : 06  
Date de convocation : 5 mars 2024

Nombre de conseillers présents : 18  
Nombre de conseillers absents : 03

**PRÉSENTS** : Céline BOURSIER, Marie-Grace CAPELLI, Romain DE WAELE, Benoit DUCHEMIN, Marie-Aude GONON, Yannick GRADEL, Nathalie HENNER, Mathias, LAVOLE, Olivier LEMPEREUR, Roger LEVAYER, Karine LOCATELLI, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Jean-Claude SARTER, Vanessa SEILLET, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Danielle TALBOT, Isabelle TRICOT (18)

**REPRESENTES** : Virginie ALLEGRET-CADET a donné pouvoir à Véronique MOREL, Olivier BOURGEOIS a donné pouvoir à Céline BOURSIER, Sébastien ESPINASSE a donné pouvoir à Jean-Claude SARTER, Claire GRANDJEAN a donné pouvoir à Nathalie HENNER, Cécile HOOG a donné pouvoir à Cédric MOREL, Stéphane PUGLISI a donné pouvoir à Danielle TALBOT (06)

**ABSENTS** : Bertrand PICHON-MARTIN, Philippe THOMAS, Carole FROT-COUTAZ (03)

**SECRETAIRE** : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

**OBJET : ADMISSIONS EN CREANCES ETEINTES – BUDGET DE L'EAU**

Rapporteur : Jean-Claude SARTER

Sur proposition de Mme la Trésorière, et suivant les pièces comptables justificatives jointes à sa demande, notamment une décision du tribunal de commerce de Grenoble le 09/07/2021 qui prononçait la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de COLLIAT CHRISTOPHE (SIREN 434368023).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'assurer cette prise en charge pour la somme de 103.62 au titre des créances éteintes à l'article 6542 des dépenses de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'intégrer la créance de l'établissement précité, en liquidation judiciaire, d'un mont de 103.62 € au titre des créances éteintes.
- **DECIDE** d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires au Budget Eau 2024.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le 21/03/2024

ID : 038-213804123-20240318-20240318\_12-DE



**Le Maire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Claude Sarter'.

**Jean-Claude SARTER**



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A Saint Laurent du Pont, le 19 mars 2024

**Le secrétaire de séance**

**Jean-Paul SIRAND-PUGNET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Sirand-Pugnet'.